Pétition FSU - Stagiaires 2014-2015

L'entrée dans le métier des personnels d'enseignement et d'éducation doit être organisée pour offrir à l'ensemble des stagiaires des conditions de travail prenant en compte le temps professionnel et le temps de formation.
Les conditions d'ouverture des ESPE et la mise en place de la nouvelle réforme placent, dans toutes les académies, les stagiaires face à de nombreuses difficultés. L'absence de cadrage national et les contraintes budgétaires posent réellement le problème de la qualité d'une formation égale sur tout le territoire.

C'est pourquoi nous revendiquons **un cadrage national mettant fin aux dérives académiques**.

Pour les stagiaires mi-temps relevant d'une formation adaptée (stagiaires ayant déjà un master ou en étant dispensés) :
Nous revendiquons que l'inscription à la formation soit déconnectée de toute obligation d'examen.
La validation d'UE et d'un mémoire universitaire ne doit pas être une obligation, ni un obstacle pour l'obtention de la titularisation.
Dans le cadre de ces parcours adaptés, des dispenses de suivi d'UE doivent être établies en fonction des parcours individuels antérieurs de chacun.
Un mémoire universitaire ne peut en aucun cas être imposé, seul un éventuel écrit réflexif de quelques pages permettant un recul sur la pratique professionnelle peut être proposé comme faisant partie intégrante de la formation professionnelle.

Il en est de même pour les stagiaires dans l'obligation de préparer le M2 MEEF :
La charge importante de travail implique que la validation de l'année de stage se limite aussi à la production d'un écrit réflexif professionnel sur le métier.

Fonctionnaires-stagiaires, nous sommes des professionnels de l'Éducation ; des élèves nous sont confiés en responsabilité. **Nous refusons l'infantilisation dont nous faisons l'objet** (pression pour l'inscription, chantage à la titularisation, culpabilisation au prétexte d'une rémunération pourtant très largement insuffisante, …).

NOM PRÉNOM	DISCIPLINE	SIGNATURE